

COMMUNE DE TREMBLECOURT
Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de Toul
Canton Nord Tulois

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 5 JUILLET 2024**

Conseillers en exercice : 10
Conseillers présents ou représentés : 8
Conseillers votants : 7

L'an deux mil vingt-quatre, le 5 juillet à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Tremblecourt, s'est réuni au lieu ordinaire des séances, dans la salle polyvalente, sous la présidence du Maire, Régis FAVRET.

Le Maire certifie que la convocation du conseil a été envoyée le 01/07/2024.

Présents : Régis FAVRET, Cécile PICHARD, Hélène BOHL, Guillaume NOUET, Alexandre BOHL, Danièle JANNEL, Jennifer COLARDELLE

Absents : Lionel DELAY a donné procuration à Régis FAVRET, Sauveur CARPI, Frédéric PATARD

Mme Cécile PICHARD a été désignée comme secrétaire de séance

Objet de la délibération n° 18/24 :

LOCATION SALLE DES FETES POUR ACTIVITÉ SPORTIVE

Le maire fait part au conseil de la demande de mise à disposition de la salle des fêtes de Mme Charlène COMMENTI pour y organiser des cours de yoga, une fois par semaine, les lundis soirs de 19h à 20h15. Elle propose de verser 15 € par séance à la commune (450 € du 15 septembre au 15 juin N+1).

Le maire rappelle que pour la médiathèque, le tarif est de 60 € par an et invite le conseil à fixer un tarif.

Après délibération, le conseil décide de fixer la location de la salle des fêtes aux particuliers organisant des activités sportives ouvertes au public à 15,00 € par séance ou à 450 € à l'année.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Cécile PICHARD,



Secrétaire

Régis FAVRET,



Maire

